



Réunion des entités de recherche  
de l'Université Gustave Eiffel

28 juin 2019

Principaux échanges - relevé de discussions

\*\*\*

Ce compte-rendu des principaux échanges sera envoyé aux membres du « Groupe Recherche » de l'Université Gustave Eiffel, comité qui regroupe les VP Recherche, Directeurs scientifiques et de la Recherche des établissements impliqués dans le projet d'Université Gustave Eiffel, pour diffusion aux unités de recherche.

\*\*\*

ORDRE DU JOUR

1) Actualités

- 1.1. Actualités émanant des établissements
- 1.2. ISITE Future : Appel Profs invités et suite du processus, devenir des AAP Recherche, etc.
- 1.3. UGE : avancement des travaux de « préfiguration »
- 1.4. Appel SFRI

2) Politiques doctorales

- 2.1. Règles d'inscription en thèse : présentation des principes proposés à UPE
- 2.2. Appel à participation à construction d'un GT « Politiques doctorales » (processus d'élaboration des projets de thèse)

3) Politique de signature des publications

4) Suites du « questionnaire Unités » - partie « vie des C/EC »

5) Synthèse du « questionnaire Unités » - partie « Animation Scientifique »

- 5.1. Présentation de la synthèse et échanges
- 5.2. Propositions émanant du GT Scénarios+Connexions sur l'animation

6) Suites du « questionnaire Unités » - Proposition de consultation

7) Sujets pour les ODJ des RER UGE suivantes

8) Questions diverses (rappel des dates 2019 : 24 septembre 2019 & 13 décembre 2019)

\*\*\*



## 1) Actualités

### 1.1. Actualités émanant des établissements

#### Divers Ifsttar :

- Des concours pour 5 postes de chargés de recherche et 6 postes de directeur de recherche ont été ouverts. Les résultats d’admissibilité et d’admission ont été diffusés. 2 candidats externes ont été recrutés sur des postes de DR.
- HCERES : toutes les évaluations des unités HCERES ont été menées, on attend la réception des derniers rapports. Le rapport d’autoévaluation de l’Ifsttar a été rendu le 31 mai. La visite du comité est en cours d’organisation (du 10 au 12 septembre, tous les établissements d’UGE étant évalués sur ce même créneau).
- Auditions doctorants Ifsttar : les auditions se sont déroulées le 16 mai. A priori, il n’y a pas de désistements parmi les 26 candidats retenus.
- Un « Vade-mecum Open Science » a été élaboré par le Service « Promotion et Partage des Savoirs » de la Direction Scientifique. Il sera présenté lors de la prochaine RER UGE en septembre.
- Une chaire a été signée entre l’Ifsttar et la société Sogaris.

Appel « ESPE » (académie de Créteil). La Mission Recherche de l’ESPE de l’Académie de Créteil avait lancé la quatrième édition de son appel à projets à l’attention des laboratoires de l’UPEC, l’UPEM, l’Université de Paris 8 et l’Université de Paris 13, pour favoriser les Recherches en et pour l’éducation et la formation, dans le périmètre académique de Créteil. Il s’agit de projets de recherche d’un montant maximum de 2000 € par an sur 2 ans. Un seul projet émanant de l’Upem a été déposé.

### 1.2. ISITE Future : Appel Profs invités, devenir des AAP Recherche, etc.

Appel Professeurs invités (voir document « RER UGE 28-06-2019-ODJ.pdf » - slides 6 à 8)

9 candidats ont été retenus sur l’appel 2019.

Nom	Nation.	Institution/laboratoire du candidat	Laboratoire	Thématiques de recherche
Burghardt	All.	Goethe University Frankfurt	MSME	Physique-chimie théorique – Systèmes moléculaires complexes
Buswell	UK	Loughborough University	MAST/ Navier	Ingénierie des systèmes de construction
Lasser	All.	Technische Universität München	LAMA/CERMICS/ MSME	Equations Différentielles partielles, Analyse numérique
Liu	Sing.	Nanyang Technological University (NTU)	ESYCOM	Ingénierie micro-électronique
Monstadt	All.	Faculty of Geosciences – Utrecht	LATTS	Gouvernance de l’urbain / Planification urbaine
Ouimet	Canada	Université de Sherbrooke	TS2/LESCOT	Psychologie des transports – Comportements à risques.



Wachs	France	University British Columbia, Vancouver	MAST/ Navier	Mécanique des fluides, modélisation numérique
Weber	All.	AIT Austrian Institute of Technology	LISIS	Politiques Publiques – Sciences et innovation
Rey	France	UNSW Sydney	COSYS/ LICIT	Modélisation des transports – Réseaux de transports

Il faut maintenant préciser les procédures et conditions d'accueil (grilles salariales des professeurs, référents dans chaque laboratoire, etc.). Ils seront gérés administrativement par l'Ifsttar ou l'Enpc.

L'appel sera renouvelé en 2019-2020 en étant légèrement avancé (appel lancé probablement en octobre).

#### Appels à Projets recherche (voir document « RER UGE 28-06-2019-ODJ.pdf » - slide 9)

Un appel à « projets exploratoire » (projets d'un an, financés jusqu'à 20k€) sera relancé début juillet avec un budget global de 100k€.

Il n'y aura pas de troisième « AAP Tremplin » ni « AAP Impulsion » (notre budget est quasiment complètement engagé). Cependant, il reste des financements pour deux projets « Impulsion » et l'I-Site souhaite faire émerger (via un appel à contributions à venir) des projets sur des thématiques où aucun projet n'a été soutenu.

### **1.3. UGE : avancement des travaux de « préfiguration »**

Voir document « RER UGE 28-06-2019-ODJ.pdf » - slides 10-11)

Un point de situation est fait brièvement. Tous les préfigurateurs ont rendu un premier document de préfiguration (missions, principes d'organisation, etc.) le 31 mai dernier. Une réunion s'est tenue le 13 juin dernier pour préciser les interactions entre futures vice-présidences. La préfiguration va rentrer dans une seconde phase précisant l'organisation.

Questions/remarques :

- La vice-présidence « projets structurants ou transformants » doit encore être précisée ; si C. Blanquart prend cette fonction, cela ne déséquilibre-t-il pas les « représentations » des établissements ?
- Question de la représentation du CNRS dans l'organisation interne de l'UGE : certes, le lien avec le CNRS est important mais le CNRS n'a pas de raison d'être partie prenante dans notre organisation interne (même si des personnels CNRS peuvent tout-à-fait prendre des fonctions UGE). Le CNRS sera en revanche un partenaire « académique » majeur pour notre recherche.
- L'organigramme présenté dans les slides ne comporte pas les noms des préfigurateurs (c'est corrigé dans les slides diffusés). Voir aussi le site de la future université, en <http://www.univ-gustave-eiffel.fr/mise-en-oeuvre/organigramme-de-la-gouvernance/>

### **1.4. Appel SFRI**

Voir document « RER UGE 28-06-2019-ODJ.pdf » - slide 12)



Les résultats de l'appel EUR2 n'ont pas encore été communiqués. L'appel à projet (AAP) SFRI devrait (*ndlr* devait) paraître en juillet. Une réflexion est lancée sur des scénarios pour notre futur projet et les labex ont été sollicités (l'UGE s'appuiera sur ces labex et ceux-ci avaient pour la plupart déposés des dossiers EUR1). UGE devrait opter pour un scénario large, englobant a minima les labex qu'elle portera à sa création, mais potentiellement à vocation universelle pour l'ensemble de ses formations, ce qui ne pourra être fait qu'après interaction avec ses partenaires académiques au sein des labex et des formations en commun (Upec et Enpc notamment). Les règles d'exclusion entre projets EUR2 et SFRI peuvent être ressenties comme des injonctions contradictoires par les unités.

## 2) Politiques doctorales

### 2.1. Règles d'inscription en thèse : présentation des principes proposés à UPE

Voir document « RER UGE 28-06-2019-ODJ.pdf » - slides 14-17)

L'objectif de ce point est de tenir informées les unités des discussions en cours au sujet des inscriptions des futurs doctorants sur le site de Marne-la-Vallée. En effet, les établissements (Upec, Uge, Enpc) comptent reprendre l'inscription et la diplomation des doctorants lors du prochain cycle d'accréditation. Il faudra donc opérer une période de transition et se mettre d'accord sur quelques principes pour choisir l'établissement d'inscription (pour une même école doctorale), en particulier pour les unités mixtes.

Les règles de base proposées par les membres du Groupe recherche d'UGE sont les suivantes :

- si le doctorat est financé par un établissement sur « subvention pour charge de service public » (sur le budget propre de l'établissement, sans lien avec une recette contractuelle quelconque), le doctorant doit y être inscrit. Cette règle semble de bon sens, puisque l'ouverture du contrat doctoral résulte d'un choix de l'établissement. De plus, elle permet d'envisager sereinement le cas où un tel contrat doctoral avec encadrement par un-e DT d'un autre établissement soit ouvert dans une UMR.
- lorsque le contrat doctoral est financé sur contrat de recherche, le doctorant sera inscrit dans l'établissement du ou de la DT ; cette règle est relativement simple à suivre, mais suppose qu'à terme les DT hébergent leurs contrats de recherche au sein de leur établissement.
- dans les autres cas, il y a discussion entre tutelles et direction de l'unité.

Ces règles devraient être globalement acceptables par l'Upec. Pour l'Enpc, la discussion n'en est qu'à ses débuts. L'Enpc souhaite notamment pouvoir demander son avis aux doctorants (un sondage semble avoir été mené dans certaines unités), ce qui pourrait créer des tensions au sein des unités.

Seuls les doctorants soutenant après le 31 janvier 2021 devront se réinscrire en thèse. Il est d'usage dans l'ESR qu'ils puissent, s'ils le souhaitent, se réinscrire à UPE et être diplômés d'UPE. Par exemple, les doctorants démarrant en septembre 2019 sont donc concernés.

Questions/remarques :

- donc oui, les doctorants financés sur subvention peuvent être encadrés par un HDR d'un autre établissement.



- la délivrance d'un diplôme de doctorat ne peut être faite que par un seul établissement et non plusieurs.
- l'Ifsttar continuera à soutenir les contrats doctoraux (25 par an actuellement).
- cas de co-encadrement ; ils font partie des cas à discuter ?

## **2.2. Appel à participation à construction d'un GT « Politiques doctorales » (processus d'élaboration des projets de thèse)**

Voir document « RER UGE 28-06-2019-ODJ.pdf » - slides 18-19)

Les membres d'UGE n'ont pas encore construit de vision partagée pour distribuer l'ensemble des contrats doctoraux (25 à l'UPEM, 25 à l'Ifsttar, 1 à Esiee Paris). Les processus sont très différents entre l'Upem (pas de remontée de sujets, fléchages par ED pour 90% des contrats doctoraux [c'était un fléchage par unités il y a quelques années], auditions par les ED locales) et l'Ifsttar (remontée de sujet, appels à candidatures, sélection puis audition de candidats en jury Ifsttar, donc sans les ED, puisque celles-ci sont bien plus nombreuses avec les différents sites de l'Ifsttar).

On n'a plus de temps devant nous pour influencer fondamentalement sur les processus pour les thèses démarrant en septembre 2020. Mais à la marge, on peut imaginer quelques modifications (davantage de contrats doctoraux « non fléchés » à l'Upem, sujets blancs à l'Ifsttar ?).

**Le Groupe Recherche aimerait former un GT pour réfléchir au sujet « Politiques doctorales - processus d'élaboration des projets de thèse ». On recherche des volontaires pour participer (pas pour représenter son unité !) et pour mener le GT.**

*Ndlr* : au moment de la rédaction de ce compte-rendu, les volontaires pour participer sont : Sylvie Chevrier (IRG), Julien Yvonnet (MSME), Catherine Berthelon (TS2), Pierre Argoul (Mast), Fabienne Anfosso-Lédée (Mast).

**Les participations actives sont les bienvenues.**

Questions/remarques :

- on souhaite « mieux se connaître » entre unités, et pour cela, soutenir des stages de masters communs serait très utiles (par exemple après des séminaires scientifiques de connaissances réciproques) et moins risqués que des « thèses communes ».
- quel rôle vise-t-on pour les labex (on pourrait leur distribuer des contrats doctoraux) ? On ne peut tout centrer sur les labex, qui sont partagés avec d'autres tutelles et qui sont déjà bien soutenus. De plus, les unités « hors labex » n'ont pas de visibilité sur les arbitrages faits.
- Il ne faut pas oublier les chercheurs qui ne travaillent pas sur les thématiques de l'I-Site (danger si les contrats sont ciblés sur les thématiques de l'I-Site) et ceux qui ne sont pas à Marne-la-Vallée (où il faut en plus prendre en compte la concurrence entre laboratoires locaux pour attirer les meilleurs doctorants).
- Le fonctionnement n'est pas toujours idéal actuellement : ni à l'Ifsttar avec aucune certitude de financement avant les auditions (sauf 2 contrats doctoraux fléchés sur les projets fédérateurs cette année), ni à l'Upem où la logique des ED est parfois différente de celles des laboratoires et où les auditions sont jugées tardives par certains.

### **3) Politique de signature des publications**



Voir présentation « IS prez signature RER 062819.pdf » par C. Delolme

C. Delolme présente la politique de signature des publications qui va être mise en place dès la rentrée. Repartant de la décision d'UPE de ne plus être la marque commune des publications (juillet 2017), une politique commune de signature a été proposée des juillet 2017 (la politique est commune, pas la signature) et va être instaurée pour les établissements (Enpc, Ifsttar, Upem, etc.). UGE va adopter une règle de signature en conformité avec ces lignes directrices qui permettent aux UMR d'avoir des règles communes. On adopte donc pour l'ensemble de la production scientifique des laboratoires sous la tutelle d'UGE :

- une signature monoligne,
- une forme ascendante « unité, tutelle x, tutelle y, tutelle z, code postal, ville, France ».

Ceci sous réserve d'accords particuliers avec d'autres tutelles pour les UMR ou avec des PRES/ComUE pour les sites de l'Ifsttar. La marque Ifsttar sera conservée quelques temps en plus d'Univ Gustave Eiffel (souhait de sa direction), ce qui ne devrait pas être le cas pour Upem.

Cette politique de signature permettra de repérer plus facilement nos travaux (une étude a été menée par le CWTS de Leiden) et à terme de quantifier nos sujets d'excellence.

**Une proposition de signature pour chaque unité va être proposée afin d'adopter définitivement cette nouvelle politique de signature des publications.**

#### **4) Suites du « questionnaire Unités » - partie « vie des C/EC »**

Voir document « RER UGE 28-06-2019-ODJ.pdf » - slides 24-29)

L'objectif de ce point est de faire une synthèse des propositions faites par les unités sur les questions « qualité du temps de recherche », dans le questionnaire sur l'animation scientifique transversale (surtout la dernière question, et un peu l'avant-dernière). Ces questions avaient pour but d'ouvrir le questionnaire sur des « formes d'organisation ou de soutien », au-delà de la simple problématique de contours d'animation scientifique à construire.

Une synthèse est rapidement présentée. Elle montre que les unités de recherche sont preneuses d'actions de soutien, qui néanmoins demandent d'y affecter des forces et des postes, ce qu'il sera impossible à faire sans les prélever sur de potentielles forces de recherche ! Les priorités sont donc encore à établir ensemble. On peut en tout cas progresser au sujet des procédures jugées trop rigides par les unités (RH par exemple).

#### **5) Synthèse du « questionnaire Unités » - partie « Animation Scientifique »**

##### **5.1. Présentation de la synthèse et échanges**

Voir document « RER UGE 28-06-2019-ODJ.pdf » - slides 32-41)

L'objectif de ce point est de faire une synthèse des propositions faites par les unités sur les questions « d'animation scientifique transversale au sein d'UGE ». Les slides 32 à 39 résument l'essentiel des contributions des unités. Elles sont assez concordantes sur les questions d'organisation mais aussi de fonctionnement de l'université. La discussion en « Groupe de Travail Scénarios et Connexions » a aussi montré l'importance de clarifier les messages et le



besoin d'un discours clair sur l'ambition de « l'animation scientifique transversale » et sur le « fonctionnement de la future université ». **Ainsi, les principes listés sur les slides 40 et 41 et repris dans l'encadré ci-dessous constituent des lignes directrices qui conviennent aussi bien aux unités qu'au GT.**

#### **Enjeux pour l'animation Scientifique**

- Enjeu de lisibilité et visibilité de la recherche de notre établissement, notamment à l'étranger
- Développement souhaitable de l'interdisciplinarité à articuler avec un fort ancrage (et une évaluation) disciplinaire de chaque C/EC
- Capacité à se présenter en conciliant « pilotage scientifique et arbitrages disciplinaires » et « animation scientifique transversale plutôt thématique »
- Nécessité d'interconnaissance préalable intra- et inter-sites portée par des chercheur.se.s volontaires
- Animations organisées autour de problématiques formalisées par les chercheurs et non exclusivement dépendantes de la demande politique ou économique ou sociale

#### **Principes pour l'organisation de l'université**

- Maintien des structures de recherche existantes, qui gardent leur autonomie dans la définition de leur politique scientifique et leur visibilité indépendamment des SFR
- Maintien de leurs moyens récurrents de fonctionnement
- Pas de lien entre « animation » et « structuration / gouvernance » (fléchage de moyens pour développer les collaborations, pas de structuration ; dispositif léger : pas de « contrainte trop lourde » ni d'émiettement des moyens ; pas d'évaluation par l'HCERES)
- Questions d'articulation avec les structures fédératives existantes (dont Labex)
- Importance des outils incitatifs des établissements

Discussion :

- Sur le « **souhait de ne pas éloigner les labos de la future direction de l'UGE** » : si l'on peut être rassuré sur le fait que les dispositifs d'animation scientifique transversale ne constitueront PAS une couche intermédiaire de gouvernance entre laboratoires et présidence de l'université, les chercheurs de l'Upem sont néanmoins attachés à garder une proximité. Ils apprécient la réunion mensuelle avec les directions de composantes et unités de recherche, pour la diffusion d'information mais aussi pour avoir la possibilité de pousser plus vite des projets importants en ayant accès à la présidence.  
Réponse : il n'est pas clair qu'on puisse maintenir un format mensuel, notamment vis-à-vis des unités de l'Ifsttar sur les autres sites ; on peut se fixer pour objectif de garder la même « fluidité », mais cela ne sera pas évident en doublant de taille.
- **Il faudrait faire un effort de soutien vers l'interconnaissance des équipes** : séminaires scientifiques intersites et/ou inter-labos (à mieux réussir que les séminaires de connaissance réciproque), soutenir des stages en communs, faire voyager des étudiants de Marne sur les sites non marnovalliens.

## **5.2. Propositions émanant du GT Scénarios+Connexions sur l'animation**

Voir document « RER UGE 28-06-2019-ODJ.pdf » - slides 42-48)



Le GT « Scénarios + Connexions » propose une synthèse des contributions des unités sur des « sujets scientifiques qui pourraient faire l'objet d'une animation ». L'intégralité des propositions est d'abord rappelée (slides 42-43). Il est ensuite proposé de les regrouper en cinq ensembles, présentant une certaine cohérence et compréhensibles dans leur intitulés :

- Gestion et gouvernance des organisations hybrides
- Trajectoires et transformations économiques et sociales
- Risques, résilience
- Transitions numériques
- Transitions énergétique et écologique

Il est proposé pour la suite de **poursuivre le travail pour mettre en place d'ici la fin de l'année des « dispositifs d'animation » ou « projets fédérateurs »** (nom améliorable), autour de thématiques à définir. Pour cela, il faut encore :

1. **Organisation : rappeler les principes**, dont certains ne sont pas encore clairs (« à quoi servent ces dispositifs ? », « comment les positionner par rapport aux labex ? »)
  - a. **Rappeler le cadre** : positionnement possible sur plusieurs thématiques, on est dans de l'animation ; financement léger (de l'ordre de 20k€/an) mais on a besoin de porteurs pour les faire exister ;
  - b. **Rappeler les objectifs de ces « dispositifs »** :
    - i. Se parler, se connaître, construire des projets communs
    - ii. Contribuer à la construction de la future stratégie scientifique UGE, celle-ci étant construite à partir des projets HCERES des unités.
  - c. On a besoin d'une articulation avec les labex (mais il faut garder en tête que les labex marnovalliens ne sont pas pilotés par UGE, et que beaucoup d'unités de recherche, à Marne ou ailleurs n'y sont pas parties prenantes)
2. **Contenus à préciser** :
  - a. amélioration des périmètres : les 5 choisis (à garder ? à scinder ?), considérer que d'autres sont possibles (éventuels regrets d'unités) ; améliorer les termes utilisés
  - b. **le faire via une « consultation » lancée sur le mois d'octobre**

Discussion :

- Crainte du LISAA de ne pas se retrouver dans les chapeaux regroupements de l'animation scientifique ; la consultation va permettre de compléter le travail ;
- A quoi servent ces regroupements ? Cela est précisé ci-dessus ;
- Il semble y avoir un déficit de thématiques SHS : c'est de toute façon perfectible !
- Finalement, est-ce inquiétant pour un labo de ne pas émarger à l'une de ces 5 thématiques d'animation ? Ces thématiques d'animation pourraient devenir des outils de pilotage à terme. Non, on est dans un cadre d'animation, de discussion entre unités.

## 6) Suites du « questionnaire Unités » - Proposition de consultation

Voir document « RER UGE 28-06-2019-ODJ.pdf » - slides 50-60





S. Piperno présente les slides proposés par Marie Gagnoud-Excoffon (service Promotion et Partage des Savoirs de l'Ifsttar). UGE dispose déjà de l'accès aux services d'une plateforme de consultation participative (<https://jeparticipe.univ-eiffel.fr/>, déjà utilisée pour le parlement étudiant de la future université). Il s'agira de mener une **consultation ouverte (aux unités, aux chercheurs et enseignants-chercheurs, à tous en fait) sur le mois d'octobre** pour :

- Proposer des amendements aux thématiques proposées (améliorer les termes, compléter les sous-thématiques, proposer d'éventuelles regroupements ou scissions, etc.),
- Proposer des thématiques ou sous-thématiques qu'on aurait oubliées,
- Manifester son intérêt pour des thématiques.

### 7) Sujets pour les ODJ des RER UGE suivantes

Les sujets suivants ont été proposés :

- SFRI
- Préfigurations des divers Vice-présidences
- Vade-mecum « Open Science » de l'IFSTTAR
- Présentation « flash » de quelques laboratoires

### 8) Questions diverses (rappel des dates 2019 : 24 septembre 2019 & 13 décembre 2019)

RAS.

---

**Rappel Agenda 2019 : les dates 2019 pour les « Réunion des entités de recherche de l'Université Gustave Eiffel » sont les suivantes (réunions prévues sur la journée) :**

- **Mardi 24 septembre 2019**
- **Vendredi 13 décembre 2019**

Vous êtes les bienvenus pour proposer des sujets ou points à mettre à l'ordre du jour (contacter D. Lamberton et S. Piperno).